

# Sauveteur Secouriste du Travail (SST) - Formation initiale <sup>SST</sup>

Le Cadre Légal (Art. L. 4121-1 du Code du travail) : L'employeur est tenu par ses obligations légales de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés. Un salarié conscient des risques et des moyens de prévention mis à sa disposition par son employeur est un facteur clé de réduction des accidents du travail.

Présentiel - Sychrone

## Objectifs

Devenir Sauveteur Secouriste du Travail, c'est acquérir les compétences nécessaires pour porter secours à toute victime d'un accident du travail, mais c'est aussi devenir un acteur clé de la prévention des risques professionnels au sein de son entreprise.

## Les + métier

Taux de réussite : 99%



### Public Visé

Tout public  
Ensemble des salariés de l'entreprise



### Pré Requis

Néant

## Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Mettre en œuvre une action de protection adaptée à la situation sur un lieu d'accident

Examiner une victime afin de déceler une urgence vitale

Alerter ou faire alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise

Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée

Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention

Informers les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la (des) situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

## Parcours pédagogique

**Domaine de compétences 1** : Du repérage des dangers au secours de la victime

**C2 – Protection** : Etre capable de reconnaître les dangers persistants qui menacent la victime ou son environnement sans s'exposer soi-même. Supprimer, isoler le danger ou soustraire la victime

**C3 – Examen** : Etre capable de reconnaître, selon un ordre déterminé, les signes indiquant que la vie de la victime est menacée.

Prioriser les actions en fonction des résultats à atteindre

**C4 – Alerte** : Etre capable de transmettre un message d'alerte clair et efficace aux secours ou à la personne désignée dans l'entreprise

**C5 – Secours** : Etre capable de mettre en œuvre les gestes techniques appropriés (adulte, enfant, nourrisson). Surveiller l'évolution de l'état de la victime jusqu'à l'arrivée des secours spécialisés

**Domaine de compétences 2** : Le SST acteur de la prévention

**C1 – Cadre juridique** : Connaître le cadre légal de son intervention (dans et hors de l'entreprise)

**C6 – Culture prévention** : Etre capable d'appréhender les notions de base en prévention et situer le rôle du SST dans l'entreprise

**C7 – Action** : Etre capable de supprimer ou réduire les situations dangereuses

**C8 – Remontée d'information** : Etre capable d'identifier les interlocuteurs internes, définir les éléments de la situation dangereuse et rendre compte efficacement

## Méthodes pédagogiques

### Approche Pédagogique

- 70% de pratique
- Méthode active et participative : exposés, débats, supports vidéo
- Démonstrations en vitesse réelle puis commentées et justifiées
- Exercices de simulation de cas pratiques rigoureusement adaptés aux risques réels du site de travail
- Débriefing technique et évaluation formative personnalisée

## Moyens pédagogiques

### Moyens Matériels mis à disposition

- Salle de cours équipée et revue de presse accessible via un Drive dédié
- Mannequins réglementaires (adulte, enfant, nourrisson), coupe de tête pédagogique et kit de maquillage de simulation
- Matériel complet de simulation d'accidents et 1 masque de protection par stagiaire
- Défibrillateur Automatisé Externe (DSA/DEA) d'entraînement
- Plan d'intervention SST officiel, guide des données techniques, mémo INRS et macaron SST

## Qualification Intervenant-e-s

1 formateur certifié SST

### Méthodes et modalités d'évaluation

#### Modalités d'évaluation

- Vérification et validation des acquis par le formateur lors des différents exercices en contrôle continu
- Utilisation conjointe d'une fiche individuelle de suivi (évaluation formative) et de la grille de certification officielle de l'INRS

#### Validation

Délivrance du certificat SST officiel en cas de validation des compétences

### Modalités d'accessibilité handicap

Établissement de 5ème catégorie répondant à la politique "Accessibilité Handicap". Nos moyens pédagogiques et techniques sont adaptables en fonction des situations de handicap spécifiques.



#### Durée

**14.00** Heures

**2**

Jours

#### Effectif

De 4 à 10 Personnes



Contactez-nous !

Sophie RENAUD  
Responsable pédagogique

Tél. : 0344650800  
Mail : [contact@gesfor.fr](mailto:contact@gesfor.fr)